



## CTPL DU 12 SEPTEMBRE 2008 SIP RESTRUCTURATION DU RESEAU BUDGET HORAIRE

### ACTUALITE DE LA REFORME : SIP, DLU

La Direction a rappelé les orientations du dernier CTPL du 29/08 :

-Le SIP de **PRADES** est créé officiellement au 1<sup>er</sup> janvier 2009,

-La date d'ouverture du SIP de **CERET** n'est pas encore arrêtée : le DSF proposant la date du 01/07/09, le TPG étant plutôt favorable à la date du 01/01/2010. La décision sera tranchée par PARIS.

-Les agents de la **TP Wilson** ( moins le secteur Amendes et la TLE ) iront à L'HDI Côte Vermeille lorsque les locaux auront été libérés par les agents de la DIRCOFI de l'HDI qui rejoindront la DSF cours Lazare Escarguel courant 2010, sans précision de date.

Sur la future Direction Locale Unique pas d'information nouvelle, si ce n'est l'arrivée du nouveau TPG M METOIS qui vient des VOSGES et sera le futur DLU lorsque M. DEROCHE (DSF) rejoindra une Conservation des Hypothèques dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2009.

Actuellement le nouveau statut des directeurs des DLU est en cours d'élaboration à la DGFIP pour préciser leurs fonctions, attributions, carrières, etc, ils seront obligatoirement comptables. Ce qui n'est pas le cas actuellement du nouveau DLU qui est nommé à MONTPELLIER et « chapeaute » les 2 TPG et DSF.

Le Directeur interrégional de la DGFIP M. VINCENT viendra à la réunion des cadres du 23 septembre dans les PO. A cette occasion, la Direction a demandé aux chefs de postes et de service de lui faire remonter toutes les interrogations et les réactions des personnels au sujet de la réforme. Les questions devaient remonter à M. DEDIEU au plus tard mercredi 17 septembre par l'intermédiaire des chefs de postes .

Puis, le 25 septembre les TPG seront réunis à PARIS. Parions qu'à cette occasion « on » leur annoncera du nouveau et que des consignes leur seront données pour organiser la fusion dans les départements. Ajoutons que l'ORE ( outil de réduction des effectifs) pour 2009 sera annoncée également à cette date !!!

### SPECIAL SIP PRADES

La mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2009, est actée.

Suite à nos questions précises et pressantes sur le futur fonctionnement de la Trésorerie, la Direction locale a répondu, sans ambiguïté :

**A compter du 1/1/09 et conformément à la note DGFIP du 26 juin 2008 :**

- plus aucune opération concernant la filière fiscale hormis l'encaissement en numéraire ne sera effectué par les agents de la trésorerie
- comme le prévoit la réglementation une remise de services sera effectuée entre le trésorier et le comptable du SIP.
- le numéro codique de la trésorerie sera attribué au SIP et un nouveau numéro sera attribué à la trésorerie

La Direction a affirmé qu'au 01/01/09, la trésorerie deviendrait un poste spécialisé SPL. SUD a déclaré qu'il n'était pas concevable que l'agent chargé du recouvrement impôt ne soit pas intégré, physiquement dans le poste comptable qui forme le nouveau SIP **car cela reviendrait de fait à faire assumer toutes les tâches du SIP par les agents de la trésorerie SPL (guichet, caisse, téléphone, courrier, comptabilité, etc ...)**

**Nous avons confirmé notre désaccord sur l'existence d'une caisse commune au SIP de PRADES et à la Trésorerie SPL et demandé que les SIP de Prades et de Céret aient leur propre caisse, indépendante de celle de la trésorerie ou du SIE (Service des impositions des Entreprises) comme c'est prévu à CERET.**

L'agent de la trésorerie qui sera transféré au SIP n'est pas encore connu. Dans l'hypothèse où l'agent chargé actuellement du service du recouvrement refuserait cette affectation, **il y aura appel de candidatures dans le poste puis sur le département.** En tout état de cause cette affectation sera validée par une CAP locale de mutation qui se tiendra courant octobre.

Nous avons posé des questions concernant l'organisation de la formation professionnelle, la mise en place de COPERNIC et des applications informatiques communes, la définition des PRC (Pôles de Recouvrement Complexes).

**Pour nous, le transfert de compétences de l'assiette vers les trésoreries de proximité sans effectifs, sans ouvrir les postes comptables aux agents des impôts, et sans formation professionnelle et sans outils informatiques est une absurdité ou un leurre.**

La Direction en est consciente mais elle attend des consignes précises de PARIS qui devraient tomber dans les prochaines semaines...

Le nouveau DLU installé dans les PO aura la responsabilité d'une administration de plus de 700 agents. **Avec la RGPP se sont toutes les administrations qui vont être bouleversées et restructurées sous la tutelle des Préfets de département et de région, le but de la manœuvre (sous prétexte d'éliminer les doublons) étant de faire des économies drastiques d'emplois publics.** M.GUERITEE s'est engagé à nous informer des réformes en cours.

## **RESTRUCTURATION DU RESEAU :**

**- Fusion juridique de la Trésorerie de VINCA avec ILLE sur Têt et suppression pure et simple de la trésorerie de VINCA sans maintien d'une antenne.**

**Nous sommes intervenus pour condamner la suppression de la trésorerie de VINCA en exprimant notre sentiment d'avoir été floués** puisque au dernier CTPL du 21 mars 2008 où nous avons demandé ce qu'il adviendrait de VINCA après le départ à la retraite des agents, M. GUERITEE nous avait répondu « qu'ils seraient remplacés, le guichet étant maintenu ».

Le TPG s'est défendu d'être à l'initiative de la fermeture de la trésorerie qui n'incombe d'après lui qu'au Maire. Nous avons exprimé notre indignation face à l'attitude du Maire de VINCA- qui n'a émis aucune opposition face à la fermeture d'un service public dans sa commune, voire l'a encouragée afin de récupérer des locaux à des fins privées- et nous avons voté contre cette fermeture.

FO s'est déclaré contre la fermeture du poste mais compte tenu des difficultés occasionnées sur le plan pratique a décidé de s'abstenir ...

**Les travaux d'extension des locaux de la trésorerie d'ILLE ont commencé** : le logement de fonction au 1<sup>er</sup> étage est réorganisé avec un bureau pour le personnel, un pour le chef de poste et une cuisine. Au rez-de-chaussée, Mme DE LAMER, médecin du travail a demandé la création d'un WC handicapé qui serait situé avec les vestiaires du personnel.... Nous avons suggéré que ce projet soit réexaminé. La Direction en a pris note, et voudrait, qu'il soit financé par le CHS DI et non par les crédits du département.

### **Fusion PRATS-de-MOLLO avec ARLES SUR TECH :**

Cette restructuration consiste à opérer une fusion juridique de la trésorerie de PRATS de MOLLO avec celle d'ARLES sur TECH, avec maintien d'une antenne dans les locaux de la trésorerie de PRATS-de-MOLLO avec les personnels actuels, 2 cadres C : un emploi spécifique arrivé au 1<sup>er</sup> juillet et affecté pour 3 ans et une mutation interne sur poste fixe.

Nous avons demandé la garantie de résidence pour les 2 agents qui viennent d'y être affectés. Le TPG nous a assuré que malgré la fusion juridique, l'antenne serait bien maintenue. Les agents resteraient sur PRATS ( d'ailleurs il est exclu qu'ils descendent sur ARLES car ils n'ont pas de moyen de transport), mais que l'avenir à moyen terme de ce poste dépendrait aussi **de la volonté des élus**. Nous ne manquerons pas de prendre contact avec eux.

Le poste d'ARLES devrait être classé RP au prochain reclassement des postes. Nous avons demandé la création d'un emploi spécifique de B sur la trésorerie de PRATS. Pour la Direction, la présence du cadre A sur les 2 postes est à la fois nécessaire et suffisante.

Des travaux d'agrandissement à ARLES devraient être faits car les conditions de travail du personnel sont actuellement insupportables : reste à trouver le "financeur" qui pourrait être la communauté de communes ou la mairie.

### **RATTACHEMENT de communes à la Trésorerie de ST PAUL de FENOUILLET :**

Suite à la fermeture de la trésorerie de VINCA et à la création de la communauté de communes Agly Fenouillèdes, les maires des communes de FEUILLUNS, du VIVIER et de TRILLA ont demandé leur rattachement à la trésorerie de ST PAUL de FENOUILLET.

Le CTPL a donné son accord.

### **TRESORERIE DE BOURG-MADAME :**

L'installation d'Hélios est terminée. Dès que la bascule sera faite, les 2 agents de BOURG MADAME qui ont accepté de rejoindre SAILLAGOUSE pour mettre en route Hélios pourront revenir à BOURG MADAME.

Le TPG nous a confirmé qu'il appellerait le chef de poste pour que la "redescente" des agents puisse s'effectuer. Malgré la fusion juridique de SAILLAGOUSE et BOURG MADAME, les deux guichets étant ouverts nous avons demandé que les 2 caissiers puissent bénéficier de l'indemnité de caisse.

La Direction nous a répondu qu'il fallait remplir les états recensant les journées de caisse concernant les deux guichets et qu'il le rappellerait au chef de poste.

## **EXECUTION DU BUDGET DEPARTEMENTAL**

Un point d'étape sur la consommation des crédits et les travaux en cours a été fait.

Le budget, au 02/09/2008, est réalisé à plus de 65%, les frais de nettoyage sont en hausse, les crédits de vacataires attribués sont en baisse.

Sur les heures supplémentaires, la réglementation n'a pas changé, les chefs de poste doivent

- en faire la demande à l'avance sur des tâches précises qui doivent être définies
- après utilisation des récupérations
- attendre la délégation des crédits.

**Prats de Mollo:** WC : présence d'amiante signalé, prise en charge par la Mairie.

**Rivesaltes:** 7000€ de travaux pour la réfection du guichet, nous avons demandé le rajout de la réfection des peintures, l'utilisation des combles pour gagner de la place est envisagée et à voir avec la mairie. La gâchette électrique est bien prévue.

## **CONDITIONS DE TRAVAIL, HORAIRES**

Les agents de la trésorerie de CERET demandaient la fermeture au public une demi-journée par semaine, avec une majorité favorable au mercredi, le TPG a proposé un avis favorable.

A l'unanimité les agents de la trésorerie de MONT LOUIS avaient demandé une modification des horaires d'ouverture au public ( 9h à 12h du lundi au vendredi au lieu de 8h à 12h du lundi au vendredi) qui a été acté à l'unanimité.

### **Les représentants de SUD TRESOR**

Annie HESNARD, Ghislaine PUJOL, Fabrice LECLERC,  
Michel PIANELLI, Yannick FISSIER.